

◀ Grève des précaires de l'éducation ▶

Toutes et tous en grève le 5 avril !

Dans l'éducation, les annonces ministérielles se succèdent, toutes dans le même sens. La suppression de 120 000 postes de fonctionnaires déclinée dans l'Éducation se traduit par une baisse drastique du nombre de postes ouverts au concours et parallèlement par une augmentation importante du nombre d'enseignant-e-s contractuel-le-s, dans le premier comme dans le second degré. Par ailleurs, depuis cet été, un véritable plan de licenciement a été décidé par le gouvernement, renvoyant plusieurs milliers de personnes en contrats CUI-CAE (AED, AVS, personnels administratifs, etc.) au chômage, sans la moindre discussion, ni le moindre souci de l'impact de cette décision sur la vie des personnes et celle des établissements.

Les personnels précaires accomplissent des missions permanentes et essentielles au bon fonctionnement du service public d'Éducation tels que les tâches techniques et administratives, l'aide aux élèves en situation de handicap ou l'enseignement. Les personnels non-titulaires de l'Éducation Nationale sont largement discriminés : moins payés que les titulaires, ils subissent les temps partiels imposés, le fractionnement des contrats, la peur du non-renouvellement année après année, les pressions hiérarchiques, l'absence de véritable formation... De même, ils subissent des inégalités salariales scandaleuses, car selon les académies ils ne touchent ni le même salaire, ni les mêmes primes, ni les mêmes indemnités que

leurs collègues titulaires qui exercent pourtant le même métier.

Le dispositif instauré par la loi Sauvadet, qui permettait, quoique sous réserve de remplir des conditions très strictes, aux précaires d'espérer au bout de six années un CDI a disparu. Ce dispositif s'est achevé le 18 mars sans que le gouvernement n'ait indiqué une quelconque mesure permettant de résorber la précarité dans l'Éducation Nationale. Les annonces du ministre Blanquer sont à cet égard particulièrement inquiétantes. D'autant que de plus en plus de jeunes sont engagés en service civique afin de pallier au manque de personnels, et pour exercer en appoint des fonctions qui relèvent de vrais emplois, et donc de contrat de travail.

SUD éducation et la CNT-F revendiquent la titularisation sans condition de tous les précaires de l'éducation (AED, AESH, personnels administratifs, professeurs contractuels, etc.), et de véritables conditions de formations et de rémunération. (à la place de : revendiquent des conditions d'emplois et de rémunération qui soient identiques et un dispositif efficace de titularisation des personnels embauchés sous contrat précaires dans l'éducation nationale.)

Avec les collectifs de précaires, SUD éducation et la CNT-F appellent à la grève le 5 avril 2018, et appellent les personnels titulaires à se joindre à



**cette journée en solidarité avec leurs
collègues.**